



Pommier / Poirier

N°05
16/03/2023



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition
Limousin N°05
du 16/03/23 »*



Edition **Limousin**

Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Poirier

- **Stade C (BBCH 53** - Eclatement des bourgeons) dominant.
- **Tavelure** : Risque de contamination en fonction des pluies
- **Psylle du poirier** : Période à risque d'éclosions en cours.
- **Puceron mauve** : Période à risque d'éclosion en cours.

Pommier

- **Stade B (BBCH 51)**
- **Tavelure** : Risque de contamination en fonction des pluies
- **Chancre à Nectria** : Contamination possible en période pluvieuse
- **Pucerons cendrés et verts** : période d'éclosions en cours.
- **Anthonyme** : Période à risque de piqûres en cours.
- **Xylébores** : Reprise d'activité imminente, **posez les pièges si ce n'est pas encore fait.**
- **Acariens** : Période propice à la prognose.
- **Notes nationales biodiversité :**

Note nationale abeilles



Note nationale biodiversité vers de terre



Données météorologiques

La semaine passée a donné lieu à des pluies et des orages.

Prévision du 15 au 21 mars : Source Météo France prévision à 7 jours : Temps perturbé pour la semaine à venir. Les températures seront assez élevées pour la saison, avec du vent et des averses en perspective.

	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Dimanche 19	Lundi 20	Mardi 21
Secteur Allasac (19)	 4° / 15° ◀ 10 km/h	 3° / 22° ▶ 25 km/h 45 km/h	 10° / 19° ▶ 25 km/h 45 km/h	 7° / 16° ◀ 15 km/h	 8° / 17° ◀ 15 km/h	 8° / 19° ▲ 15 km/h	 8° / 17° ◀ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 4° / 14° ◀ 15 km/h	 3° / 21° ▶ 30 km/h 55 km/h	 9° / 18° ▶ 25 km/h 50 km/h	 7° / 16° ◀ 20 km/h 40 km/h	 8° / 15° ▲ 15 km/h	 8° / 17° ▶ 15 km/h	 8° / 15° ▶ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 3° / 13° ◀ 15 km/h	 3° / 20° ▶ 30 km/h 50 km/h	 9° / 17° ▶ 25 km/h 50 km/h	 6° / 16° ◀ 15 km/h 40 km/h	 7° / 14° ▲ 15 km/h	 8° / 17° ▶ 15 km/h	 8° / 14° ▶ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 3° / 13° ▶ 15 km/h	 3° / 20° ▶ 30 km/h 50 km/h	 9° / 17° ▶ 25 km/h 45 km/h	 7° / 15° ◀ 20 km/h 50 km/h	 7° / 14° ▲ 15 km/h	 7° / 16° ▶ 15 km/h	 7° / 14° ▶ 15 km/h

Poirier

• Stade phénologique

Stade B à C3 (BBCH 51 à 54) selon les variétés et les secteurs géographiques.

Code BBCH	Stade	Description	Photos
5 = Apparition de l'inflorescence			
51	B	GONFLEMENT DES BOURGEONS Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.	
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.	 Photos prises le 13 mars 2023
54	C3	OREILLE DE SOURIS Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10 mm, les premières feuilles se séparent.	

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier »

Evaluation du risque

Aucun risque de contamination n'est à craindre tant que le végétal n'a pas atteint le stade sensible C3-D (BBCH 54-55).

Surveillez attentivement l'évolution de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations de tavelure.

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes. Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.



Larves de psylle L2 à L4
(Crédit Photo : FREDON NA)

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.



Ponte récente de psylle
(Crédit Photo : FREDON NA)

Observations du réseau

Les observations réalisées le 13/03/2023 indiquent que :

80 % à 86 % (secteur Voutezac, Saint-Cyr-La Roche) des bourgeons présentent des œufs. Ce % est plus élevé que la semaine passée.

18 % à 46 % des bourgeons (secteur Voutezac, Saint-Cyr-La Roche) présentent des larves (L1 à L2). A cette date, aucune larve n'a été notée sur le secteur de Beyssezac.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond à **l'intensification des éclosions**. **Le risque est en cours** avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons nécessaires à l'alimentation des jeunes larves en cours d'éclosion.

Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

Méthodes alternatives

B

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. **L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de pucerons observés en vergers de poiriers.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque :

Surveillez vos parcelles pour détecter les éclosions.

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

• Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)

Éléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.



Larve d'anthonome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.

Evaluation du risque :

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

Pommier

• Stade phénologique

Pour la variété Golden, bien qu'on observe encore des situations au stade A (BBCH 00), le stade B (BBCH 51) devient dominant en tous secteurs. Les variétés plus précoces telles que Opal, Mandy ont basculé sur le stade C (BBCH 53).

Code BBCH	Stade	Description	Photo
5 = Apparition de l'inflorescence			
00	A	BOURGÉON D'HIVER (dormance) Les bourgeons sont fermés et recouverts de leurs écailles protectrices.	
51	B	GONFLEMENT DES BOURGEONS Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.	 Crédit photo Cooplim stade B Golden  Variété Mandy (crédit photo Fredon NA)  Variété Opal (Crédit photo Fredon NA) (Photos du 13 et 14/15 mars)
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.	 Variete Opal (Crédit photo Perlim)

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Le suivi des projections des spores de tavelure est réalisé à l'aide du capteur de COOPLIM qui est situé à Orignac-sur-Vézère (19).

Les toutes premières spores ont été observées suite aux pluies du 8 au 13 mars.

Modélisation

Le modèle indique que des projections ont eu lieu les 8 et 9 mars, ainsi que les 10 et 13 mars. Cependant, la végétation n'avait pas encore atteint le stade de sensibilité C/C3.

Le nombre de spores reste encore limité mais des précipitations sont attendues dans les jours à venir (notamment le week-end) et pourraient donc amener à des projections assez conséquentes. Le stock de spores projetables va doucement augmenter.

En l'absence de pluies, le risque de projection est nul.

Le risque tavelure dépend :

- Du stade de sensibilité du pommier (C-C3) : apparition des organes verts (BBCH 53-54).
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C = BBCH 53) est atteint dans les vergers avec des variétés précoces.

Surveillez l'évolution de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations de tavelure.

Un risque de contamination existe dans les secteurs où des pluies sont annoncées pour cette fin de semaine. Il sera d'autant plus élevé si les températures et l'humectation du feuillage sont suffisantes pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

Observations du réseau

Les périthèces rouges caractéristiques du chancre à Nectria sont facilement observables dans les vergers (photo ci-contre).

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité étant atteint, **les pluies annoncées peuvent être propices aux contaminations si les températures le permettent.**

Mesures prophylactiques

Afin de réduire l'inoculum et de limiter l'extension de la maladie, **il est indispensable de faire des curetages des charpentières et de supprimer les rameaux porteurs de chancres en conditions sèches.** Il faut ensuite les sortir du verger pour **les brûler.**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Eléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Evaluation du risque

La période à risque commence pour certaines variétés et il sera d'autant plus élevé si les conditions de températures et d'humectation du feuillage sont réunies pour permettre l'infection du végétal.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2022 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

Eléments de biologie

Les œufs d'hiver donnent naissance au printemps à des femelles aptères (sans ailes), **les fondatrices**, qui sont ensuite à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés. Les colonies occasionnent des dégâts conséquents sur les feuilles et les fruits. Les fruits piqués se déforment et se nanifient alors que les feuilles s'enroulent irréversiblement, limitant ainsi l'activité photosynthétique.

Observations du réseau

Des fondatrices sont observées dans les vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que le puceron cendré est observé dans la parcelle ;



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : Perlim)

Evaluation du risque

Période à **risque d'éclosions en cours** pour l'ensemble des secteurs, notamment avec les températures douces actuelles et prévues pour la semaine prochaine qui seront favorables au développement du ravageur et aux premiers dégâts.

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



- **Anthronome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Pas de dégât observé en verger cette semaine.



Anthronome adulte (à gauche) et une piqûre d'alimentation sur bourgeon (à droite)
(Crédit Photos : FREDON NA)

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2022 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

Le stade B (BBCH 51) est atteint, la reprise d'activité des anthonomes va débuter. La période à risque de ponte débute à partir du stade D (BBCH 56). **Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème « anthonomes » récurrent qui ont ou vont atteindre ce stade.**

- **Xylébore**

Le xylébore hiverne dans la galerie où il s'est métamorphosé. La femelle prend son essor au printemps, lorsque la **température diurne dépasse 18°C**.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence pourrait être élevé avec la prévision des températures supérieures à 18°C à partir du 16/03

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 96° (dilué à 50%) dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, les pièges sont à installer dès à présent dans vos vergers.



Piège à xylébore
(Crédit Photo : FREDON NA)

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas encore débuté dans les vergers suivis.

Il est recommandé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2022.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40% de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40% des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

Méthodes alternatives

B

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre d'agriculture de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".